

## Procès-verbal du conseil d'école du 17/02/2023

### Présents :

Mme BOUDJEDIR, directrice et enseignante  
Mmes JOB et VIEIRA, enseignantes adjointes  
Mme ROUAULT, Mme FRANKWITZ représentants titulaires des parents d'élèves  
Mme TALBOT, M URVOY représentants suppléants des parents d'élèves  
Mme CHANCEL, Maire du Tremblay sur Mauldre  
Mme DESCOMBES, Adjointe au maire chargée des affaires scolaires

### Excusés :

Mme LIZARD représentante titulaire des parents d'élèves  
M MARQUES PEREIRA, représentant suppléant des parents d'élèves  
Mme DRAPEAU-GRES, Inspectrice de l'Education nationale, circonscription de RAMBOUILLET

Secrétaire de séance : Mme ROUAULT

Présidente de séance : Madame BOUDJEDIR

La séance débute à 18h20.

En l'absence de Mme LIZARD, représentante de parent titulaire, sa voix pour d'éventuels votes est accordée à l'unanimité à Mme TALBOT, représentante de parent suppléant.

\*\*\*\*\*

### 1. Voyage scolaire

Pour rappel les dates prévues du voyage sont du lundi 3 juillet (départ prévu à 8h depuis l'école) au vendredi 7 juillet (retour prévu pour 18h à l'école).

Concernant le voyage scolaire, comme déjà communiqué par l'AIPETM, leur participation initiale a été abondée de 2000 € suite au Marché de Noël.

Le prochain abondement dépendra de la participation au Loto fixé le 26 mars.

Concernant la mairie, la parole est donnée à Mme CHANCEL/DESCOMBES = Mme CHANCEL confirme que la mairie du Tremblay versera également un abondement au 1800 € déjà versés au titre de l'année 2022. Le montant budgété sera voté mi-mars lors de la réunion du conseil municipal pour voter le budget de l'année.

Il avait été évoqué de demander une participation à la mairie de Mareil le Guyon pour les élèves qui y résident et que nous accueillons à l'école La Fermette. Mme DESCOMBES nous informe que la mairie a répondu favorablement à cette demande. Le montant alloué par enfant nous sera communiqué courant mars.

A ce jour, le coût par enfant est de 220 €.

Afin de couper court à toute rumeur, nous tenons à communiquer sur un sujet qui a été « mis à jour » la semaine dernière : l'Académie de Versailles évoque la possibilité de fermer le centre Virginie HERIOT de Cancale pour des raisons qui lui sont propres (et aucun cas pour des soucis quant à la sécurité du centre). Si cela s'avérait vrai, le centre fermerait ses portes lors de la rentrée de Septembre 2023 et ne remet pas en cause notre venue. Cela signifierait que nous serions la dernière école à bénéficier de l'accueil du centre.

Le projet pédagogique doit être finalisé pour la fin du mois de mars afin d'être ensuite validé par Mme DRAPEAU-GRES l'inspectrice puis par la DASEN.

L'emploi du temps de chacune des classes doit être finalisé, la convention avec le centre d'accueil m'a été transmise et je dois la retourner signer.

Le bus est réservé et un acompte a été versé par la mairie de 800 €.

Une convention d'accueil doit être avec la mairie de Bazoches concernant les élèves ne participant pas à la classe transplantée = > la mairie de Bazoches a donné son accord à Mme DESCOMBES pour les accueillir à l'école et à la cantine pendant la semaine.

CBTW

Concernant les accompagnateurs :

- 3 PE
- 3 personnels de la mairie
- 3 parents accompagnateurs (1/classe)

## 2. Fête de l'école et organisation

Elle aura lieu le samedi 24 juin 2023.

L'école présentera des chansons et quelques danses en fin de matinée. Suivra un repas puis la kermesse se déroulera l'après-midi.

Des bénévoles seront attendus pour aider à l'installation des stands.

## 3. Point sur les effectifs prévisionnels de la rentrée 2023-2024

Concernant les effectifs à venir : Cette année nous accueillons 63 élèves.

Nous allons avoir le départ de 13 CM2 pour la 6<sup>ème</sup>.

Le prévisionnel de la maternelle de Mareil prévoit l'arrivée de 6 GS pour la rentrée de septembre 2023.

Suite à des informations communiquées par la mairie, l'école va accueillir 5 nouveaux élèves dès la rentrée de septembre 2023 en lien avec les nouvelles constructions dans le village.

Nous serions alors 61 élèves pour l'année 2023-2024.

Pour l'année 2024-2025, l'école accueillerait 55 élèves de la GS au CM2.

Nous n'avons pas assez d'informations sur la rentrée scolaire 2025-2026, les futurs GS étant des PS à la rentrée de septembre 2023, donc les inscriptions sont en cours.

## 4. Projets de classe en cours et activités sportives à venir :

- Le partenariat avec Action contre la Faim = Dessins contre la faim.

Dans ce projet, nous avons reçu à l'école les supports envoyés par ACF afin que les élèves dessinent sur le thème proposé par ACF.

Ces dessins seront exposés courant juin afin qu'ils soient vendus et tous les bénéfices seront intégralement reversés à ACF.

- Concernant les activités sportives : nous avons depuis début janvier l'utilisation des tables de ping-pong (achetées par la Mairie pour le centre de loisirs).

Dès la rentrée de mars = CM vont faire de l'escrime => un maître d'armes va venir gracieusement nous dispenser 2 cours afin que les élèves aient les « bonnes » bases pour la pratique de ce sport. Il s'agit de Ghislain Perrier et il va venir rencontrer les élèves le vendredi 10 mars à 13h30. Les dates de ses interventions seront définies lors de sa venue.

Ensuite, la piscine reprend pour les classes de CP au CM2 à compter du jeudi 30 mars de 10h30 à 12h.

Comme l'an passé, la présence de parents accompagnateurs est souhaitée afin de nous aider dans les vestiaires avant et après la séance. L'ATSEM de l'école, Lindsey SEMEDO MENDES, nous accompagnera et sera la seule adulte admise sur le bord du bassin notamment pour assurer la sécurité des élèves qui souhaiteraient aller aux toilettes.

Pour rappel : la piscine n'accepte pas les parents qui nous accompagnent pour des raisons de sécurité. Aussi, les parents qui viennent nous aider resteront soit dans les vestiaires soit pourront vaquer à leurs occupations pendant la séance. J'ai bien conscience du côté « désagréable » de la situation mais je compte malgré tout sur leur présence pour nous aider avec Mme JOB et Mme SEMEDO MENDES pour aider à l'habillage de 55 enfants.

Enfin, les élèves de CM entameront un cycle golf dès le mois de juin.

## 5. Points souhaités par les représentants de parents d'élèves transmis le 30 janvier 2023 :

- Le voyage scolaire : voir point 1

CB MK

- Effectifs pour les années à venir pour anticiper une éventuelle fermeture de classe : voir point 3
- Lien entre PE absent et remplaçant pour le programme scolaire = lorsque l'enseignante a une absence prévue ou prévisible, celle-ci laisse le travail à effectuer à sa/son remplaçant(e).  
Néanmoins, lorsque l'absence ne peut être anticipée, le cahier-journal des enseignantes (programmations quotidiennes avec travail à réaliser) est dans la classe. Il faut savoir que les enseignants remplaçants ont « l'habitude » d'arriver en classe et ont leur travail prévu pour la ou les journée(s) de remplacement. Lorsqu'un remplaçant arrive au pied levé, il n'a parfois pas le temps de prendre en main le cahier-journal de la titulaire et donne le travail que lui-même a préparé.  
Ce qui peut engendrer un décalage par rapport au travail prévu par l'enseignant titulaire. Ce travail sera quoi qu'il en soit rattrapé lors du retour de l'enseignant dans sa classe. Nous tenons également à rappeler que nous n'avons pas de lien hiérarchique avec les remplaçants et étant nous-même en classe, nous ne sommes pas à même de « surveiller » le travail réalisé par nos collègues remplaçants.
- Génération 2024 Label Sport : cette demande ne sera pas initiée cette année car elle exige un engagement de toute l'école et des formalités administratives conséquentes et le dossier du voyage scolaire est déjà très prenant. Néanmoins, l'école s'engage sur la pratique du sport dans l'école et sur la participation à la journée olympique planifiée. Mme CHANCEL intervient afin de préciser que la commune est partie prenante du label terre de jeux 2024 et nous informe que la course sur route hommes le 3 août 2024 passera dans la commune du Tremblay sur Mauldre.
- Date de la kermesse : voir point 2

**Les membres du CE m'autorisent-ils à publier le PV sur le blog TouteMonAnnée (parution de leur nom) ?**

Décision CE : OUI

Tous les points prévus à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 19h50.

La secrétaire, Mme ROUAULT



La Présidente, Mme BOUDJEDIR

